

Stratégie de l'État en Région – orientation 5 :
 « Favoriser la compréhension des risques naturels, en particuliers les risques d'inondations »

Mandat du groupe de travail 2 : « **accompagnement des élus** »

Membres du GT :

Membres du GT	Structure	Représentant *	Coordonnées *
Pilote	Conseil Départemental 90		
Secrétaire technique	DDT de la Côte d'Or		
Services associés	SIDPC 21 ...		

* À renseigner par les structures identifiées.

Objectifs et livrables attendus :

Problématique	<ul style="list-style-type: none"> Prévention et préparation à la crise des populations : un axe prioritaire à développer en complément des réflexions sur la protection (ouvrages) Une gestion des risques à intégrer dans une stratégie plus globale du territoire (<i>aménagement, économie, cadre de vie et usages, gestion de crise, adaptation au changement climatique ...</i>) => Nécessité d'identifier les bons leviers localement. Obligations légales d'information préventive (repères de crues, réunions publiques ...) et de préparation à la gestion de crise (PCS) Des réglementations, outils et acteurs multiples - une information complexe et diffuse Compétence GEMAPI attribuée aux communes et à leurs groupements à compter du 1^{er} janvier 2018
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les élus dans leurs démarches de prévention et de préparation à la crise (<i>vulgarisation des informations techniques et de la réglementation, identification des interlocuteurs techniques mobilisables et des leviers d'actions, éléments méthodologiques, outils financiers</i>) Mobiliser par l'action : promouvoir les bonnes pratiques et favoriser le déploiement de démarches exemplaires
Thèmes à traiter	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des besoins : en lien avec les GTs 1 et 3 Information préventive et préparation à la crise : éléments méthodologiques et bonnes pratiques Le GT définira notamment des outils/leviers de sensibilisation des élus et de la population : <i>exercice inondation mobilisant les collectivités et communication associée, formation résilience et gestion des risques inondations à destination des collectivités, cycles de conférence/débats ...</i> Quels leviers pour une plus large mobilisation ? (<i>information/sensibilisation de l'ensemble des élus régionaux sur les démarches engagées</i>)
Livrables attendus	Le COPIL attend de chaque GT : <ul style="list-style-type: none"> la définition et le lancement en 2017 d'une action à réalisation rapide la structuration d'actions sur le plus long terme (plan d'action et modalités de suivi)

Méthodologie et ressources nécessaires :

Modalités de travail	<ul style="list-style-type: none"> Le GT précisera notamment les modalités de travail à distance afin de limiter les déplacements des membres.
Ressources nécessaires	
Interfaces avec les autres GTs	<ul style="list-style-type: none"> Des échanges avec le GT 3 seront notamment à prévoir pour identifier les outils de capitalisation et de mutualisation des bonnes pratiques.

Calendrier prévisionnel :

	2017										2018	2019	
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
COFIL	17/03							X				Validation et mise en oeuvre du plan d'action 2018-2019 en février	Évaluation et perspectives
GT 2		—		—			Restitution COFIL	—			Bilan action 2017		

— : Constitution du GT

— : Travail de veille et définition de l'action 2017

— : Réalisation et suivi de l'action 2017 et définition du plan d'actions 2018-2019

Coordination DREAL :

- Olivier Boujard (Chef de Pôle Risques Naturels) : 03 81 21 68 29, olivier.boujard@developpement-durable.gouv.fr